

Des panneaux et une charte pour promouvoir le don d'organes

Elle est devenue la première commune de Moselle à signer une charte d'engagement en faveur de la promotion du don d'organes. Ce mercredi 16 août, la commune de Silly-sur-Nied vient également d'inaugurer un panneau afin d'inciter les passants et les automobilistes à discuter de cette cause nationale.

Il n'était pas lui-même sensibilisé à la cause. Mais depuis cinq ans, la compagne de Serge Wolljung, le maire de Silly-sur-Nied, attend un nouveau don de greffe d'un rein. Grâce à elle, l'édile a rencontré les membres de l'association France Rein. C'est avec son représentant mosellan, Helmut Buschmann, qu'il a signé, ce mercredi 16 août, une charte d'engagement et inauguré un panneau à l'entrée de la commune. Un dispositif initié par le collectif national, Greffes+, regroupant les principales associations concernées par le don d'organes.

La cérémonie s'est déroulée devant un parterre d'élus et d'habitants, tous arborant un ruban vert, symbole international du don d'organes.

Une cause nationale

« C'est une fierté pour la commune de s'engager pour cette cause, lance Serge Wolljung. Tout ce que nous ferons à l'avenir, les animations et les événements, se dérouleront sous la couleur verte du ruban du don d'organes. » Une cause nationale importante puisque, le maire rappelle que « tous les jours, en France, 21 nouveaux patients espèrent la greffe d'organes ou de tissus



Silly-sur-Nied est devenu le premier « village ambassadeur du don d'organes » en Moselle. Photo Hugo Azmani

qui leur sauvera la vie. Sur ce nombre, quinze bénéficient d'un don, trois décèdent faute d'une prise en charge à temps, quand les trois derniers vont aller grossir le stock des inscrits sur la liste d'attente. »

« Installer un panneau, c'est justement donner l'occasion d'aborder le sujet entre passagers d'un véhicule », analyse Helmut Buschmann, président de France Rein Lorraine Moselle.

En France, même si la loi dit que toute personne est présumée donneuse, « le taux de re-

fus des potentiels donneurs est d'environ 35 % [...] Dans un souci d'humanité, au moment de la confrontation des familles face au deuil brutal d'un proche qui pourrait devenir donneur, on n'est pas certain de respecter la volonté de celui-ci. La solution est de trouver des occasions d'aborder le sujet en famille. »

Faire des émules

« J'espère que d'autres communes suivront, car sur ce su-

jet, il y a beaucoup à faire, lance Benjamin Savenkoff, néphrologue et chef de service au CHR de Metz-Thionville. On essaye de convaincre nos dirigeants de mettre le paquet sur le prélèvement d'organes. Sur le CHR Metz-Thionville, on a beaucoup de choses à améliorer. On prélève un tiers de ce qu'on pourrait prélever pour un établissement de notre taille. Malheureusement, nous sommes les seuls dans le département à le faire. »

L'initiative de Silly-sur-Nied plaît et devrait faire des émules. « Je sais que Charly-Oradour a voté cette initiative. Le maire de Jury va délibérer début septembre. D'autres ont déclaré leur intention de le faire », annonce Serge Wolljung, le maire. « Allez-y, on peut vraiment sauver des vies. »

● Ronan Bardet

« Installer un panneau, c'est justement donner l'occasion d'aborder le sujet entre passagers d'un véhicule »

Helmut Buschmann, président de France Rein Lorraine Moselle

Étienne Chouvet, médecin : « Ce panneau, pour nous, c'est une publicité exceptionnelle »

Comment se déroule un prélèvement d'organes ?

Étienne Chouvet, praticien hospitalier au CHR Metz-Thionville, responsable de la coordination des prélèvements d'organes en Lorraine Nord : « Cela doit être fait très rapidement. Quand on a un patient en situation de mort encéphalique, on a une dizaine d'heures pour pouvoir faire le prélèvement d'organes. Nous sommes en contact avec les urgentistes, les neurologues et toutes les spécialités qui vont permettre de confirmer la prélevabilité. »

Combien d'organes sont prélevés par an ?

« Au CHR de Metz, on pratique une douzaine de prélèvements par an. Notre capacité idéale, ça serait deux par



Étienne Chouvet, médecin coordonnateur des prélèvements d'organes au CHR Metz-Thionville. Photo Hugo Azmani

mois. Pour entrer ce nombre, en 2024, nous allons...

appelle Maastricht III. Actuellement, le donneur doit être en état de mort encépha-

lique, le cœur battant. Avec ce projet, on va prélever les organes des patients avec un cœur arrêté, en mettant en place une circulation régionale et extracorporelle. »

Une initiative comme celle de Silly-sur-Nied est-elle utile ?

« Ce panneau, pour nous, c'est une publicité exceptionnelle. Quand on rencontre les proches du patient prélevé, on doit leur expliquer le registre national des refus, les lois bioéthiques et le fonctionnement de l'hôpital. Quand il y a eu une réflexion sur le prélèvement d'organes, cela nous simplifie énormément notre activité et on peut agir plus rapidement. »

● Propos recueillis par Ronan Bardet